

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2018

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

FONCTIONNEMENT

Chapitre 932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

ANNEXE 7

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2018	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2018	9
INVESTISSEMENT.....	10
FONCTIONNEMENT.....	20
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	29
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2017	34
INVESTISSEMENT.....	35
FONCTIONNEMENT.....	43

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2018

Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) adopté le 21 septembre dernier a donné à la Région Ile-de-France un cadre stratégique pluriannuel qui remet en perspective l'ensemble des premières mesures mises en place en 2016 et 2017 par la Région sur chacun des trois axes stratégiques retenus et propose de nouvelles actions à conduire qui apparaissent, pour certaines d'entre elles, dès le budget 2018.

Les trois grandes orientations stratégiques du SRESRI sont les suivantes :

- s'orienter, se réorienter, se former et s'insérer tout au long de la vie ;
- faire de l'Ile-de-France une référence mondiale en matière de science et de technologie ;
- soutenir des universités et des campus franciliens de niveau mondial.

Le budget de la Région pour 2018 s'inscrit pleinement dans la ligne de ces orientations stratégiques. La stratégie régionale a aussi l'ambition de favoriser au maximum les interactions entre ces différents programmes pour bâtir une politique régionale cohérente sur un campus, une thématique scientifique, une filière industrielle. L'orientation, la formation, la recherche, le transfert de technologie et la création de valeur, constituent le plus souvent un continuum que la Région souhaite favoriser.

Plus largement, l'action en faveur de l'ESRI dépasse les quatre chapitres de la présente annexe. Elle se nourrit également des initiatives menées grâce à d'autres dispositifs (grands lieux d'innovation, logement étudiant, transports, éco-quartiers dans les campus, soutien aux filières stratégiques,). Cette transversalité illustre l'intégration du SRESRI avec les autres stratégies régionales (SRDEII, Smart Industrie, Smart Region, Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales,..).

Le budget 2018 dédié au soutien aux acteurs universitaires et scientifiques s'élève ainsi à **111,280 M€ en autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE)** et à **143,080 M€ en crédits de paiement**.

Enseignement supérieur, orientation en réseaux

Dans le secteur de l'enseignement supérieur et de l'orientation, le vote de la stratégie régionale a donné un cadre pluriannuel à la politique conduite par la Région dont certaines actions sont montées en puissance dès 2017 : dispositifs en faveur des étudiants, lancement de projets phares dans le secteur de l'orientation et de la transition numérique.

En 2017, la Région aura consacré 57,600 M€ à l'enseignement supérieur et à l'orientation, répartis en 49,100 M€ affectés en investissement et 8,500 M€ en fonctionnement.

Les aides à l'accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants et le développement de l'accès à l'enseignement supérieur (DAEU, aides au mérite, cordées de la réussite) sont passés de 2,900 M€ en 2016 à 4,400 M€ en 2017, soit une augmentation de 52 %.

Une enveloppe globale de 0,611 M€ aura été consacrée en 2017, tant en investissement qu'en fonctionnement, aux travaux de préparation du portail de l'orientation dont le lancement est prévu début 2018.

Afin de stimuler la transition numérique des établissements de l'enseignement supérieur, un appel à manifestation d'intérêt a été adressé pour la première fois aux établissements d'enseignement supérieur franciliens en 2017. Il a permis de distinguer dix projets numériques innovants menés en partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur publics et des entreprises innovantes du secteur des « Edtech », pour un montant total de 0,353 M€.

2017 aura également été une année particulièrement remarquable en matière d'immobilier universitaire, avec la livraison de sept opérations inscrites au CPER :

- le Campus ENS Jourdan à Paris ;
- la Maison des sciences et de l'environnement de Créteil ;

- la MISS (Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences) d'Orsay ;
- la Maison de la formation continue de Nanterre ;
- la Maison de l'Île-de-France à la Cité Internationale Universitaire de Paris ;
- le Bâtiment des licences professionnelles de Lieusaint ;
- la BU de Villetaneuse.

En 2018, il est proposé une dotation globale (investissement et fonctionnement) de 63,480 M€ en AP/AE pour le budget « enseignement supérieur », soit une augmentation significative de + 8% par rapport au budget voté en 2017 (58,830 M€). En CPI/CPF, la dotation proposée s'élève à 82,080 M€, soit une hausse significative par rapport à la prévision d'exécution 2017 estimée à près de 67,000 M€.

Le budget est particulièrement renforcé en fonctionnement, avec une dotation de 12,080 M€ (+ 50 %) pour poursuivre la mise en œuvre de l'axe 1 du SRESRI sur l'égalité des chances et la formation tout au long de la vie. En investissement, il est consolidé avec une dotation de 51,400 M€ (+ 3 %) pour la réalisation de l'axe 3 du SRESRI visant à soutenir des universités et des campus franciliens de niveau mondial.

En investissement, la Région poursuit la réalisation des **programmes immobiliers prévus au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020** et mobilisera une enveloppe d'un montant de 50 M€ en AP concernant plusieurs opérations structurantes pour l'immobilier universitaire francilien, parmi lesquelles :

- l'opération de construction d'un bâtiment de recherche dédié à l'EHESS situé sur le campus Condorcet ;
- l'opération de construction d'une bibliothèque de documentation internationale contemporaine à Nanterre ;
- une deuxième tranche des travaux de réhabilitation des locaux de l'ENVA (Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort) ;
- la construction d'un bâtiment pour accueillir les étudiants en tourisme de l'UPEM à Val d'Europe.

La section d'investissement de ce budget porte également une nouvelle ligne dédiée au **soutien des initiatives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche franciliens dans le domaine du numérique**, qui fera l'objet d'un nouveau dispositif régional d'intervention en 2018.

En fonctionnement, la Région poursuit son effort en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur de tous les Franciliens, avec une dotation de 6,750 M€ permettant de financer :

- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide régionale au mérite ;
- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide au passage du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

Cette dotation inclut également une enveloppe dédiée au soutien des « Cordées de la réussite » portées par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de première et terminale, et plus particulièrement ceux qui sont scolarisés dans des quartiers prioritaires. Cette enveloppe permet de poursuivre l'effort entamé par la Région pour doubler le nombre de cordées de la réussite.

Les financements de la Région en matière **d'aide à la mobilité internationale sont majorés de +10 % et portés à 3,85 M€** en AE afin de permettre aux étudiants franciliens de réaliser un stage, un séjour d'études ou de recherche à l'étranger et de renforcer ainsi leur réussite universitaire et leur insertion professionnelle. Les modalités de l'intervention régionale seront revues en 2018 pour rendre les étudiants bénéficiaires des aides régionales dans le cadre de leur mobilité davantage vecteurs de l'attractivité de l'Île-de-France dans l'esprit des orientations du SRESRI.

Enfin, le budget Enseignement supérieur, dans le cadre de la compétence régionale de coordination du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), porte les crédits nécessaires (en fonctionnement et en investissement) à la finalisation et au bon fonctionnement du **portail régional de l'orientation**, qui vise à diffuser auprès des Franciliens l'information la plus exhaustive concernant l'offre de formation, les métiers et l'emploi en Ile-de-France. Un budget de 0,88 M€ sera consacré à cet enjeu majeur.

Recherche et Transferts de Technologie

Dans le secteur de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie, beaucoup d'évolutions ont été opérées en 2017 par rapport à 2016 : de nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur, la reprise par la Région du financement précédemment octroyé par le Département de l'Essonne au GIP Genopole ou encore de nouvelles actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant et de lieux d'innovation portés par les acteurs de la recherche.

Au-delà de ce qui avait été prévu au BP 2017, de nouvelles actions supplémentaires ont pu, par ailleurs, être menées, grâce notamment à des transferts de crédits issus de l'annexe développement économique ou de transferts internes. Ont pu ainsi être lancés des appels à projets « Santé » en faveur d'équipements scientifiques et d'allocations doctorales.

L'exécution prévisionnelle de 2017 en autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE) se monte ainsi à **50,338 M€**.

Pour 2018, en matière de recherche et de transferts de technologie, il est proposé une dotation à hauteur de **47,800 M€** en AP/AE et **61,000 M€** en CPI/CPF.

En investissement, le budget 2018 s'élève à **28,900 M€**.

Globalement, les actions phares de la Région en matière de recherche et d'innovation ont été confirmées par la concertation qui a précédé l'élaboration et le vote du SRESRI. L'action de la Région en faveur des laboratoires de recherche (DIM), de l'équipement scientifique (SESAME), ou en faveur de la Culture scientifique, technique et industrielle ou au transfert de technologie constituent donc des piliers de l'action régionale.

Cette dotation de 28,900 M€ se traduit par :

- une enveloppe (5,500 M€), équivalente à celle de 2016, dédiée au dispositif de soutien à l'acquisition d'équipements scientifiques et technologiques de pointe (SESAME). Ce dispositif plébiscité par les laboratoires de recherche met désormais aussi l'accent sur les collaborations avec les entreprises, dans un objectif de mutualisation des équipements et afin de permettre d'assurer l'excellence des équipes ;
- un budget dédié aux Domaines d'Intérêt Majeur (DIM et au GIP Genopole) de 19,300 M€ afin de poursuivre l'engagement régional de 2017 avant la phase d'évaluation à mi-parcours des DIM labellisés fin 2016 ;
- la reconduction du budget d'investissement en faveur de la diffusion de la culture scientifique à hauteur de 0,100 M€ ;
- des autorisations de programme (4,000 M€) dédiées aux actions de soutien à la valorisation de la recherche et au transfert de technologie, à hauteur du montant du BP 2017. L'effort consenti en 2017 est ainsi reconduit en 2018.

En fonctionnement, le budget 2018 s'élève à **18,900 M€**.

Les objectifs de soutien à la recherche d'excellence, de visibilité internationale et de création de valeurs qui constituent les axes 2 et 3 du SRESRI sont ici au cœur de l'action régionale. La Région poursuit notamment son effort de soutien à l'emploi scientifique non seulement via les DIM mais aussi grâce à une action dédiée en faveur des doctorants entamée en 2017 et qui se poursuit en 2018. Elle poursuit également sa politique ciblée sur l'entrepreneuriat étudiant, pour laquelle elle s'est particulièrement investie en 2017.

Le budget alloué à hauteur de 18,900 M€, permettra de renforcer les actions majeures soutenues en 2017 et de développer de nouvelles opérations, avec :

- le financement des projets du GIP Genopole et des nouveaux réseaux « Domaines d'intérêt Majeur », labellisés sur la période 2017-2020 (allocations de recherche, manifestations scientifiques, communication...) pour 14,790 M€ ;
- le soutien à l'emploi scientifique (1,200 M€), via notamment des allocations doctorales de recherche, hors Domaines d'intérêt majeur et sur des thématiques ciblées ;

- le renforcement de l'attractivité internationale de la recherche francilienne (1,500 M€), grâce à un réseau d'accueil des chercheurs en Ile-de-France de qualité, le financement de chaires d'excellence et la participation des scientifiques à des manifestations d'envergure internationale, qui est une nouvelle action fortement attendue par la communauté ;
 - le soutien aux actions de diffusion de la culture scientifique à destination du grand public et en particulier des plus jeunes à hauteur de 0,750 M€, soit une augmentation de + 0,100 M€ par rapport à 2017 ;
 - la reconduction des financements dédiés au Conseil Scientifique Régional et aux évaluations et études (0,060 M€) ;
 - le développement d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant et des clusters (0,600 M€), en s'appuyant sur le dispositif national PEPITE mais aussi en aidant les initiatives du terrain.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2018

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2018
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Proposition BP 2018	BP 2017	Proposition BP 2018
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur	50,700	51,400	81,000	70,000
	HP 0,700	1,400	3,770	1,210
	PJ		44,000	15,260
	CP		1,000	0,530
Recherche	30,510	28,900	66,610	40,000
	HP 30,510	28,900	37,810	33,500
	PJ		18,800	5,500
	CP			
TOTAL	81,210	80,300	147,610	110,000
	HP 31,210	30,300	41,580	34,710
	PJ		62,800	20,760
	CP		1,000	0,530
	PR 50,000	50,000	42,230	54,000

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Proposition BP 2018	BP 2017	Proposition BP 2018
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	50,700	51,400	81,000	70,000
23 - Enseignement supérieur	50,700	51,400	81,000	70,000
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			9,370	4,300
<i>HP23-001</i>			0,370	0,240
<i>PJ23-001</i>			9,000	4,060
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			9,370	4,300
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	50,000	70,930	65,000
<i>HP23-002</i>			2,700	0,270
<i>CP23-002</i>			1,000	0,530
<i>PJ23-002</i>			35,000	11,200
<i>PR23-002</i>	50,000	50,000	32,230	53,000
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	50,000	70,930	65,000
Orientation et formations supérieures	0,700	1,400	0,700	0,700
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	0,275	0,400	0,275	0,275
Transition numérique des établissements ESR	0,425	1,000	0,425	0,425
TOTAL	50,700	51,400	81,000	70,000
<i>HP</i>	0,700	1,400	3,770	1,210
<i>PJ</i>			44,000	15,260
<i>CP</i>			1,000	0,530
<i>PR</i>	50,000	50,000	32,230	53,000

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Proposition BP 2018	BP 2017	Proposition BP 2018
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	30,510	28,900	66,610	40,000
92 - Recherche et innovation	30,510	28,900	66,610	40,000
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	6,500	5,500	13,900	6,000
<i>HP92-001</i>	6,500	5,500	9,100	5,000
<i>PJ92-001</i>			0,800	
<i>PR92-001</i>			4,000	1,000
Opérations immobilières "Recherche"			4,800	1,000
Soutien aux équipements de recherche	6,500	5,500	9,100	5,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	20,100	19,300	50,300	30,900
<i>HP92-006</i>	20,100	19,300	26,300	25,400
<i>PJ92-006</i>			18,000	5,500
<i>PR92-006</i>			6,000	
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	20,100	19,300	50,300	30,900
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,100	0,100	0,100
Soutien aux transferts de technologie	3,810	4,000	2,310	3,000
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	2,810	3,000	1,810	2,000
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	1,000	1,000	0,500	1,000
TOTAL	30,510	28,900	66,610	40,000
HP	30,510	28,900	37,810	33,500
PJ			18,800	5,500
PR			10,000	1,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	70,000
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	70,000
2031 : Frais d'études	0,180
204112 : Etat - Bâtiments et installations	3,900
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,250
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	14,400
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,200
2318 : Autres immobilisations corporelles	1,320
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	49,750
CHAPITRE 909 - Action économique	40,000
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	40,000
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,520
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,008
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	34,000
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,072
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	5,400
TOTAL	110,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Ce programme est doté de **4,300 M€** en crédits de paiement afin de couvrir les restes à mandater sur des opérations antérieures.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

L'enveloppe de **50,000 M€** en autorisations de programme (AP) mobilisée sur ce programme permettra d'accompagner plusieurs opérations structurantes pour l'immobilier universitaire francilien, inscrites au CPER 2015-2020. Les différents projets financés s'inscrivent totalement dans le cadre de la troisième priorité identifiée par le SRESRI pour développer des campus vivants et innovants avec une vie étudiante dense : bibliothèque universitaire revendiquant une plus grande ouverture à différents publics, maison de vie étudiante conçue sur une logique de service, constitution progressive du Campus Condorcet, rénovation de bâtiment d'enseignement, etc.

La dotation en CPI sur ce programme s'établit à **53,000 M€**.

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

La dotation 2018 permettra ainsi la construction de la **BDIC** (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) à Nanterre. Cette opération sera lancée en début d'année. L'objectif est d'ouvrir un nouveau bâtiment réunissant des collections jusqu'à présent dispersées et s'appuyant sur un projet scientifique et culturel, qui vise à une large ouverture au public (scolaire, collèges, lycées, étudiants et chercheurs) mais aussi au grand public. Ce projet de construction s'inscrit dans une politique ambitieuse de l'Université de Nanterre en termes de développement durable et transition énergétique et écologique. L'objectif est d'atteindre des performances environnementales exemplaires pour le bâtiment bibliothèque-musée de la BDIC.

La deuxième tranche de financement devrait être mobilisée en faveur de l'opération de réhabilitation d'une partie des locaux de l'**ENVA** (Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort) dont la vétusté a entraîné la perte d'une accréditation européenne indispensable au fonctionnement et au rayonnement de l'École. Les travaux de démolition pour les bâtiments Edmond Nocard et Auguste Chauveau prévus à l'été 2017 ont été réalisés. Les travaux démarreront comme prévu pour ces deux bâtiments début 2018 pour une fin de travaux prévue fin 2019. 8,000 M€ ont été affectés en 2017 pour une première tranche d'avancement des travaux, correspondant au clos et couvert des bâtiments Nocard et Chauveau. La seconde tranche consistera à poursuivre sur la phase en second œuvre à partir de 2018.

La réalisation d'une **MDE** (maison des étudiants) sur le campus de Sénart pour l'UPEC grâce à la rénovation des locaux occupés par l'ancienne BU permettra aux 3 000 étudiants de bénéficier des services associés à la vie de campus dans un seul et même endroit.

La dotation 2018 permettra également le lancement des travaux pour la construction du bâtiment dédié à l'**EHESS** sur le Campus Condorcet. Ce projet vise à regrouper sur un site unique les équipes de huit unités de recherche aujourd'hui dispersées et accueillera environ mille personnes. Le jury du 25 mars 2016 a désigné lauréat l'agence Pierre-Louis FALOCI. Les études sont en cours. La consultation travaux a démarré fin 2017 pour une attribution de marchés de travaux dès l'affectation des crédits 2018.

Le financement d'études pour la réhabilitation d'un **bâtiment d'enseignement de l'Université Paris Est Marne la Vallée (UPEM)** à Lieusaint a démarré en 2017. Afin de lancer ce projet, il est nécessaire de poursuivre en 2018 avec les études de désignation d'un mandataire qui mènera l'opération et lancera le concours.

Des AP d'études pour la construction d'un **bâtiment sur le Campus Val d'Europe** à Serris qui accueillera un pôle d'enseignement et de recherche dans le domaine du tourisme pour environ 1 500 étudiants doivent également être affectées en 2018 pour pouvoir lancer les travaux en 2019 et ouvrir à la rentrée 2021.

Enfin, la dotation 2018 permettra de mener des études pour le projet de **Learning center de Cergy** qui a vocation à comporter une dynamique d'intégration urbaine, à faciliter les porosités entre la ville et le campus, à être un lieu de vie et de savoir facilitant la circulation du savoir de la maternelle à l'université, à la formation tout au long de la vie à l'entreprise dans le cadre d'un modèle économique innovant

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

L'orientation, la réorientation, la formation et l'insertion tout au long de la vie constituent le premier pilier du SRESRI. Parce qu'il importe de guider et d'informer tous les publics de manière simple, concrète et lisible, afin d'assurer une équité de l'information, sur les formations, les métiers et l'emploi, par des clefs d'entrée claires et des informations qualifiées sur la réalité des débouchés professionnels, la Région mettra en janvier 2018 à disposition de tous les Franciliens un grand site interactif de l'orientation. Il leur apportera des informations et des services concrets, actualisés et adaptés.

Chaque type de public y trouvera son univers propre. Une navigation structurée permettra d'entrer par les principaux types de profils d'usager (Collégien, Lycéen, Apprenti, Etudiant, Actif en recherche d'emploi, En activité professionnelle, Entreprises...). Chaque usager y disposera de son tableau de bord (son "lab") qui lui apportera l'information nécessaire, lui indiquera les aides possibles et ouvrira sur l'emploi.

Le déploiement du portail s'inscrit dans le cadre plus large de la compétence régionale de coordination du Service Public Régional de l'Orientation (voir les détails en partie fonctionnement).

En investissement, les besoins budgétaires, estimés à **0,400 M€** en AP et **0,275 M€** en CPI pour 2018, concernent à la fois la correction de bugs éventuels, des évolutions liées aux tests utilisateurs et l'apport de nouvelles fonctionnalités qui seront développées dans la V2 à partir du printemps 2018 :

- espaces collaboratifs avec des professionnels ;
- mise en relation de l'usager avec des communautés d'échange, tchats ;
- espace dédié aux professionnels de l'orientation ;
- services innovants et interactifs proposés par des entreprises ;
- nouvelles entrées dédiées à de nouveaux publics cibles : parents, équipes éducatives.

Des crédits complémentaires sont prévus en section de fonctionnement.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Le SRESRI a affiché clairement la volonté de la Région de promouvoir la constitution d'universités et de campus de haut niveau, adaptés aux transformations de l'économie de la connaissance et à la révolution digitale. La transition numérique constitue un défi majeur pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les années à venir, tant sur le plan des innovations pédagogiques que pour redéfinir les interactions avec le monde économique, les territoires et pour améliorer les conditions de vie sur les Campus.

Dès 2017, la Région a conduit une première expérimentation en lançant les «Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur» qui a permis de vérifier qu'il existait à la fois une demande forte de la part de certaines équipes au sein des établissements et une filière économique en cours de structuration, notamment autour de nombreuses Start Up franciliennes dans la filière en plein essor des EdTech. En 2018, une dotation budgétaire plus importante permettra d'accompagner la montée en puissance de l'innovation dans les usages numériques dans le supérieur et de soutenir des projets

franciliens dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir (PIA) 3. Il est ainsi proposé une dotation de **1,000 M€** en AP et de **0,425 M€** en CPI en 2018 sur cet enjeu majeur.

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux équipements de recherche

Pour 2018, le budget dédié au dispositif SESAME est de **5,500 M€** en AP et de **5,000 M€** en CPI. Ce dispositif permet de financer chaque année une vingtaine de projets d'équipements scientifiques essentiels pour le maintien de la compétitivité de nos laboratoires de recherche.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Fin 2016, la Région Ile-de-France a choisi de labelliser, en tant que Domaines d'intérêt majeur (DIM), treize réseaux de recherche thématiqués, dont le nouvel objectif commun était de s'ouvrir davantage aux acteurs du transfert de technologie ainsi qu'aux entreprises.

Au total sur ce programme, **19,300 M€** seront mobilisés en faveur des DIM et du GIP Genopole, d'une part, pour mener des projets de recherche et, d'autre part, pour équiper leurs laboratoires de nouveaux équipements scientifiques et technologiques.

Pour ce qui concerne le GIP Genopole, sera prise en compte par la Région, comme en 2017, la part précédemment octroyée par le Département de l'Essonne. En effet, ce dernier, en raison de la perte de compétence en matière de développement économique suite aux dispositions de la loi NOTRe, ne finance plus le GIP Genopole.

30,900 M€ sont prévus en CPI sur cette action en 2018.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,100 M€** en AP et CPI permettra, comme les années précédentes, le soutien en investissement, complémentaire à celui prévu en fonctionnement, des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique portées par les acteurs franciliens et retenues à l'issue d'une procédure annuelle d'appel à projets.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Une enveloppe de **3,000 M€** en AP et de **2,000 M€** en CPI est proposée afin de soutenir les projets de transfert de technologie des laboratoires et plus largement de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il sera étudié l'opportunité de publier un appel à projets ou bien d'identifier des opérations stratégiques pour la Région. Ce budget pourra être mobilisé sur le volet « filières » du PIA 3 Régionalisé, qui constitue une mesure nouvelle qui, directement en ligne avec le SRESRI, exploite l'opportunité d'effet de levier proposée par le PIA 3.

Seront privilégiées les opérations qui concourront à l'objectif de susciter des liens entre les laboratoires de recherche et le tissu économique et plus particulièrement avec les start-up, les PME et les ETI, de permettre l'accès aux technologies des laboratoires pour les PME/ETI des filières stratégiques de l'Ile-de-France, de créer des laboratoires communs public/privé, de développer des plateformes mutualisées, de soutenir la pré-maturité et la maturation de projets, etc.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

Il est proposé de dédier **1,000 M€** en AP et en CPI en faveur de la création sur les campus des établissements d'enseignement et de recherche de lieux d'innovation, de lieux mixtes partagés et ouverts ou d'espaces de travail collaboratif. Afin de répondre à cet objectif, d'autres autorisations de programme complémentaires pourront aussi être mobilisées sur l'annexe « développement économique ».

Le paysage francilien évolue à grande vitesse et le mouvement actuel en faveur de l'entrepreneuriat étudiant pousse les établissements d'enseignement supérieur à se doter de lieux attractifs et ouverts pour l'accueil de ces nouveaux entrepreneurs : espaces de coworking, fablab, living lab,etc. La Région entend accompagner cet effort en lien avec sa politique de campus.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2018
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Proposition BP 2018	BP 2017	Proposition BP 2018
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		8,430	12,080	8,970
	HP	8,430	12,080	8,970
	PJ			12,080
	CP			
	PR			
Recherche		18,290	18,900	21,490
	HP	18,290	18,900	21,290
	PJ			0,200
	CP			
	PR			
TOTAL		26,720	30,980	30,460
	HP	26,720	30,980	30,260
	PJ			0,200
	CP			
	PR			

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Proposition BP 2018	BP 2017	Proposition BP 2018
	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	8,430	12,080	8,970	12,080
23 - Enseignement supérieur	8,430	12,080	8,970	12,080
Actions en faveur de la mobilité internationale				
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,500	3,850	3,650	3,850
Accueil des étudiants étrangers			0,170	
Aide aux projets de coopération internationale des établissements			0,050	
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	4,700	6,750	4,870	6,750
<i>HP23-008</i>				
Soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires			0,250	
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	4,700	6,750	4,620	6,750
Orientation et formations supérieures	0,230	1,480	0,230	1,480
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	0,230	1,480	0,230	1,480
TOTAL	8,430	12,080	8,970	12,080
HP	8,430	12,080	8,970	12,080

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Proposition BP 2018	BP 2017	Proposition BP 2018
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	18,290	18,900	21,490	21,000
92 - Recherche et innovation	18,290	18,900	21,490	21,000
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	1,300	2,700	1,860	2,090
<i>HP92-001</i>	1,300	2,700	1,660	2,090
<i>PJ92-001</i>			0,200	
Soutien aux pôles territoriaux	0,500	0,500	0,300	0,100
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	0,800	2,000	1,400	1,990
Soutien aux coopérations scientifiques		0,200	0,160	
Evaluations, études, actions support	0,060	0,060	0,060	0,060
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,015	0,015	0,020	0,015
Evaluations, études, actions support	0,045	0,045	0,040	0,045
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	14,790	14,790	17,730	17,900
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	14,790	14,790	17,730	17,900
Soutien au dialogue sciences- société	0,650	0,750	0,350	0,650
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,650	0,750	0,350	0,650
Soutien aux transferts de technologie	1,490	0,600	1,490	0,300
<i>HP92-008</i>				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	1,490	0,600	1,490	0,300
TOTAL	18,290	18,900	21,490	21,000
<i>HP</i>	18,290	18,900	21,290	21,000
<i>PJ</i>			0,200	

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 932 - Enseignement	12,080
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	12,080
611 : Contrats de prestations de services	0,480
6513 : Bourses	6,500
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	0,050
65738 : Organismes publics divers	4,850
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,200
CHAPITRE 939 - Action économique	21,000
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	21,000
6226 : Honoraires	0,032
6238 : Divers	0,004
62878 : A des tiers	0,002
6568 : Autres participations	1,638
65734 : Communes et structures intercommunales	0,004
65738 : Organismes publics divers	14,280
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	5,040
TOTAL	33,080

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

La dotation en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) proposée en 2018 sur ce programme s'établit à **3,850 M€**, en augmentation de 10 % par rapport à 2017. Elle permettra d'accompagner les étudiants franciliens dans leur projet de mobilité. Les modalités de ce soutien seront revues en visant le soutien du plus grand nombre, surtout ceux qui disposent de peu de moyens et pour lesquels l'aide régionale aura un effet coup de pouce. Les dispositifs seront rénovés avec un triple-objectif de simplification des aides, de concentration efficace des moyens et de visibilité accrue de l'action régionale. Le partenariat sera renforcé avec les établissements pour disposer de leur expertise et assurer un accompagnement de qualité des étudiants soutenus. La participation des étudiants au rayonnement à l'international de l'Île-de-France dans les pays où ils séjournent, qui constitue l'une des trois priorités du SRESRI, sera également encouragée à travers ce nouveau programme.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

L'action en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur s'inscrit elle aussi dans le cadre du premier axe de priorité du SRESRI. En 2018, l'aide au mérite et l'aide à la reprise d'études en DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) continueront de monter en charge dans leurs versions révisées en novembre 2017, notamment avec leur montant réévalué à 1 000 euros. L'enveloppe mobilisée en 2018, soit **6,750 M€** (AE et CPF), doit d'une part permettre d'attribuer pour l'année universitaire 2018-2019 des aides au mérite pour les étudiants franciliens boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat (attribution des aides pour la promotion 2018, deuxième versement pour la promotion 2017 et troisième année de soutien pour la promotion 2016), et pour les bacheliers mention « très bien » poursuivant leur cursus en apprentissage.

La mobilisation de cette enveloppe permettra d'autre part de soutenir une nouvelle promotion d'étudiants en DAEU éligibles à l'aide régionale en 2018. Elle intègre également, à compter de 2018, les dotations en faveur du DAEU auparavant portés sur le budget de la formation professionnelle (1,000 M€), ce qui permet de regrouper l'ensemble des aides sur un même budget afin d'en optimiser la mise en œuvre en favorisant la cohérence et le suivi.

Par ailleurs, le budget des actions « cordées de la réussite », doublé en 2017, est stabilisé à 0,600 M€ en 2018 afin d'atteindre l'objectif d'en porter le nombre de 80 à 150 sur la durée du mandat. Ce dispositif, qui vise à encourager la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des élèves qui en ont la motivation et les capacités, permet de financer les programmes d'accompagnement (tutorat collectif ou individuel en particulier, visites culturelles ou d'entreprises, activités sportives, etc.) mis en place par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de première et terminale.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

Orientation

Parce qu'il importe de guider et d'informer tous les publics de manière simple, concrète et lisible, de manière à assurer une équité de l'information sur les formations, les métiers et l'emploi, par des clefs

d'entrée claires et des informations qualifiées sur la réalité des débouchés professionnels, la Région va mettre début 2018 à la disposition de tous les Franciliens un **portail numérique de l'orientation** permettant un accès direct et une navigation simple avec des entrées par profils d'usagers, traitées chacune spécifiquement. Co-construit avec plusieurs partenaires, ce portail, tourné vers le grand public, offrira une vraie plus-value par les services et innovations numériques qu'il apportera (géolocalisation, communautés mobiles d'échanges, création d'espaces collaboratifs pour les professionnels de l'orientation, etc.).

Le lancement du Portail s'inscrit dans le cadre plus large de la compétence régionale de coordination du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO). En étroite liaison avec la commission SPRO du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP), la Région anime la communauté des opérateurs du SPRO^[1] de même que les acteurs régionaux du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)^[2] au niveau régional comme sur un certain nombre de bassins d'emploi-tests. L'objectif est à terme de construire une offre de services plus homogène et centrée sur le bénéficiaire en matière d'orientation tout au long de la vie.

En fonctionnement, la dotation budgétaire 2018 de **0,480 M€** (AE=CPF) concerne essentiellement la production de contenus actualisés et l'animation éditoriale du portail (reportages, vidéos, interviews, dossiers, animation, etc.). Des crédits complémentaires sont prévus en section d'investissement.

Formations supérieures

Une dotation de **1,000 M€** (AE=CPF) est prévue en 2018 pour développer les innovations partenariales dans les formations de l'enseignement supérieur. L'Université doit s'ouvrir sur son environnement économique et territorial et évoluer dans son fonctionnement quotidien (organisation, pédagogie, gestion de carrière). L'État a accompagné cette dynamique par la réforme des universités mais aussi très concrètement grâce au Programme Investissements d'Avenir (PIA) qui a permis de labelliser au sein des universités ou des écoles des projets de formation innovants : au sein des Laboratoires d'excellence, des Idefi et Idefi-numérique, des « Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi », etc. Cette transformation est loin d'être achevée. **Grâce au PIA 3 ou par ses propres initiatives, la Région peut poursuivre cet effort d'interpénétration du monde professionnel et de l'université** dans les domaines de la recherche et de la formation. Elle peut être l'un des acteurs de cet indispensable changement, en se positionnant dans l'accompagnement des établissements et des entreprises en complément des programmes menés par l'État et les autres collectivités territoriales. Grâce à cette dotation qui est une mesure nouvelle du SRESRI et qui s'inscrit pleinement dans le premier axe de celui-ci, la Région pourra notamment accompagner quelques expérimentations « phares » liées à la réforme du premier cycle conduite par le MESRI, avec par exemple le développement de formations courtes, professionnalisaantes et personnalisées ou encore le développement de la formation continue des salariés au sein des universités, ou bien à travers des partenariats entreprises - universités sur des projets innovants prioritairement dans les domaines couverts par les Campus des Métiers et des Qualifications et le plan Industrie.

[1] Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, APEC, OPACIFs, Cités des Métiers, Réseau Information Jeunesse, Organismes consulaires, SCUIO (Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation).

[2] Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, APEC, OPACIFs.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

Sur ce programme, **2,700 M€** d'en AE et CP sont prévus pour permettre la mise en place de différents dispositifs et actions en faveur des acteurs de la recherche, non parties prenantes des treize DIM labellisés.

Action : Soutien aux pôles territoriaux

Cette action, qui mobilise **0,500 M€**, devrait, dans la continuité des années précédentes, permettre le soutien au dispositif d'accueil des chercheurs étrangers porté par ACC&SS Paris-Île-de-France au sein des quatre centres de mobilité franciliens (Paris-Jourdan, Paris-Nord, Paris-Sud et Marne-la-Vallée) et des deux antennes locales (Évry et Créteil).

Action : Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

L'enveloppe de **2,000 M€** mobilisée sur cette action permettra :

- de lancer un nouvel appel à candidatures dans le cadre du dispositif "Chaires d'Excellence", lesquelles ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité scientifiques internationales de la Région Île-de-France ;
- de soutenir l'emploi scientifique francilien, via notamment des allocations doctorales, sur des thématiques ciblées et prioritaires, comme celle par exemple de la Santé.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

Les **0,200 M€** inscrits sur cette action ont pour objectif de favoriser la tenue et la participation des chercheurs à des évènements scientifiques de dimension internationale, permettant de renforcer l'attractivité de l'Île-de-France. Il s'agit d'une nouvelle action, non menée en 2017 et orientée plus spécifiquement sur des manifestations scientifiques d'envergure et de renommée internationale.

Programme : Evaluations, études, actions support

Les dotations de ce programme dédié aux évaluations et études sont maintenues à hauteur de **0,060 M€** en AE et CPF en 2018.

Action : Conseil scientifique régional

Comme en 2017, il est proposé de mobiliser une enveloppe de **0,015 M€** pour permettre le fonctionnement du nouveau Conseil Scientifique Régional.

Action : Evaluations, études, actions support

L'enveloppe de **0,045 M€**, identique à celle de 2017, sera mobilisée pour divers achats de prestations nécessaires à la fois pour réaliser les actions et supports destinés à valoriser la politique régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, et mener les études indispensables à l'évaluation de l'action régionale.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Au total, sur cette action, **14,790 M€** en AE et CPF seront mobilisés pour soutenir en fonctionnement les nouveaux Domaines d'intérêt majeur labellisés pour la période 2017-2020, mais aussi renforcer le soutien régional au biocluster Genopole situé sur le territoire d'Évry. Pour ce dernier, la dotation régionale intègre également la reprise de la dotation versée auparavant au GIP par le Département de

l'Essonne, ce dernier ayant perdu la compétence en matière de développement économique conformément aux dispositions de la loi NOTRe.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,750 M€** en AE et CPF est proposée sur cette action pour le soutien aux acteurs franciliens de la culture scientifique et technique, soit une enveloppe de + 0,100 M€ supplémentaires par rapport à 2017, afin d'accompagner des projets de diffusion de la culture scientifique auprès de tous les publics, et en particulier les plus jeunes.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

Une enveloppe dotée de **0,600 M€** en AE et CPF est proposée :

- pour développer des actions d'animation et de mise en réseau des différents acteurs qui interviennent sur le champ de la valorisation de la recherche et du transfert de technologie (Optics Valley...) ;
- pour mettre en place des actions prioritairement axées sur l'entrepreneuriat étudiant (Programme PEPITE Starter à Station F, tremplin PEPITE, Entrepreneuriales...) ;
- pour se positionner éventuellement dans des projets européens à fort impact.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2018	Proposition d'AP pour 2018	Echéancier des crédits de paiement			
			2018	2019	2020	Au-delà
902 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	225,550	51,400	70,000	55,110	55,460	96,380
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	12,600		4,300	3,820	0,440	4,040
HP23-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	0,400		0,240	0,120	0,040	
PJ23-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	12,200		4,060	3,700	0,400	4,040
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	212,200	50,000	65,000	50,540	54,620	92,040
HP23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	2,400		0,270	0,040		2,090
CP23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	18,400		0,530	6,300	7,000	4,570
PJ23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	29,400		11,200	4,600	0,120	13,480
PR23-002 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	162,000	50,000	52,000 1,000	35,600 4,000	35,000 12,500	39,400 32,500
Orientation et formations supérieures	0,750	1,400	0,700	0,750	0,400	0,300
HP23-009 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	0,750	1,400	0,400 0,300	0,350 0,400	0,400	0,300
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	225,550	51,400	70,000	55,110	55,460	96,380
Total des CP sur AP antérieures à 2018	225,550		68,700	50,710	42,560	63,580
Total des CP sur AP 2018		51,400	1,300	4,400	12,900	32,800

INVESTISSEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2018	Proposition d'AP pour 2018	Echéancier des crédits de paiement			
			2018	2019	2020	Au-delà
909 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	105,309	28,900	40,000	48,995	35,200	10,014
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	19,814	5,500	6,000	7,500	7,700	4,114
HP92-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	18,000	5,500	5,000	7,000 0,500	6,000 1,700	3,300
PJ92-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	0,814					0,814
PR92-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	1,000		1,000			
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	81,000	19,300	30,900	38,000	25,500	5,900
HP92-006 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	65,000	19,300	25,400	24,000 7,000	15,000 7,000	0,600 5,300
PJ92-006 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	16,000		5,500	7,000	3,500	
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,235	0,100	0,100	0,235		
HP92-007 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	0,235	0,100	0,100 0,100	0,135 0,100		
Soutien aux transferts de technologie	4,260	4,000	3,000	3,260	2,000	
HP92-008 écheancier des CP sur AP antérieures à 2018 échéancier des CP sur AP 2018	4,260	4,000	2,000 1,000	1,260 2,000	1,000 1,000	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	105,309	28,900	40,000	48,995	35,200	10,014
Total des CP sur AP antérieures à 2018	105,309		39,000	39,395	25,500	1,414
Total des CP sur AP 2018		28,900	1,000	9,600	9,700	8,600

FONCTIONNEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2018	Proposition d'AE pour 2018	Echéancier des crédits de paiement			
			2018	2019	2020	Au-delà
932 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	4,800	12,080	12,080	4,800		
Actions en faveur de la mobilité internationale	3,400	3,850	3,850	3,400		
HP23-004 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018	3,400	3,850	3,400 0,450	3,400		
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	1,400	6,750	6,750	1,400		
HP23-008 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018	1,400	6,750	1,400 5,350	1,400		
Orientation et formations supérieures		1,480	1,480			
HP23-009 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018		1,480	1,480			
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	4,800	12,080	12,080	4,800		
Total des CP sur AE antérieures à 2018	4,800		4,800			
Total des CP sur AE 2018		12,080	7,280	4,800		

FONCTIONNEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2018	Proposition d'AE pour 2018	Echéancier des crédits de paiement			
			2018	2019	2020	Au-delà
939 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	44,460	18,900	21,000	34,150	8,210	
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	7,000	2,700	2,090	5,000	2,610	
HP92-001 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018	7,000		2,090	3,000	1,910	
Evaluations, études, actions support	0,060	0,060	0,060	0,060		
HP92-003 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018	0,060		0,060	0,060		
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	34,500	14,790	17,900	26,790	4,600	
HP92-006 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018	34,500		17,900	12,000	4,600	
Soutien au dialogue sciences- société	2,000	0,750	0,650	1,300	0,800	
HP92-007 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018	2,000		0,650	0,800	0,550	
Soutien aux transferts de technologie	0,900	0,600	0,300	1,000	0,200	
HP92-008 écheancier des CP sur AE antérieures à 2018 échéancier des CP sur AE 2018	0,900		0,300	0,600	0,200	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	44,460	18,900	21,000	34,150	8,210	
Total des CP sur AE antérieures à 2018	44,460		21,000	16,400	7,060	
Total des CP sur AE 2018		18,900		17,750	1,150	

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2017

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2017

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2017	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur				
	HP	50,700	49,089	81,000
	PJ	0,700	0,748	3,770
	CP			44,000
	PR	50,000	48,341	1,000
				0,834
Recherche		30,510	30,501	66,610
	HP	30,510	30,501	37,810
	PJ			18,800
	CP			10,000
	PR			6,850
				10,900
TOTAL		81,210	79,590	147,610
	HP	31,210	31,249	41,580
	PJ			62,800
	CP			1,000
	PR	50,000	48,341	0,834
				35,749

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2017	Prévision de consommation au 31/12
		M €		M €
902 - Enseignement	50,700	49,089	81,000	57,408
23 - Enseignement supérieur	50,700	49,089	81,000	57,408
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			9,370	8,906
HP23-001			0,370	0,126
CP23-001				0,095
PJ23-001			9,000	8,685
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			9,370	8,906
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	48,341	70,930	48,502
HP23-002			2,700	1,730
CP23-002			1,000	0,739
PJ23-002			35,000	21,184
PR23-002	50,000	48,341	32,230	24,849
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50,000	48,341	70,930	48,502
Orientation et formations supérieures	0,700	0,748	0,700	
HP23-009				
Orientation et formations supérieures	0,275	0,395	0,275	
Transition numérique des établissements ESR	0,425	0,353	0,425	
TOTAL	50,700	49,089	81,000	57,408
HP	0,700	0,748	3,770	1,856
PJ			44,000	29,869
CP			1,000	0,834
PR	50,000	48,341	32,230	24,849

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2017	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	30,510	30,501	66,610	51,000
92 - Recherche et innovation	30,510	30,501	66,610	51,000
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	6,500	8,500	13,900	14,800
<i>HP92-001</i>	6,500	8,500	9,100	9,900
<i>PJ92-001</i>			0,800	
<i>PR92-001</i>			4,000	4,900
Opérations immobilières "Recherche"			4,800	4,900
Soutien aux équipements de recherche	6,500	8,500	9,100	9,900
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	20,100	17,341	50,300	35,850
<i>HP92-006</i>	20,100	17,341	26,300	23,000
<i>PJ92-006</i>			18,000	6,850
<i>PR92-006</i>			6,000	6,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	20,100	17,341	50,300	35,850
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,100	0,100	0,120
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,100	0,100	0,120
Soutien aux transferts de technologie	3,810	4,560	2,310	0,230
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	2,810	0,500	1,810	0,230
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	1,000	4,060	0,500	
TOTAL	30,510	30,501	66,610	51,000
HP	30,510	30,501	37,810	33,250
PJ			18,800	6,850
PR			10,000	10,900

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

8,906 M€ de crédits de paiement ont été mandatés en 2017 sur ce programme au titre d'engagements antérieurs.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Au total sur ce programme, **48,341 M€** ont été affectés ce qui porte le taux d'affectation à 97%.

48,502 M€ devraient être mandatés sur ce programme.

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Quatre opérations principales ont été financées en 2017 pour un total de 43,390 M€ :

- la réhabilitation - restructuration de la caserne Lourcine en vue d'y accueillir les étudiants de l'école de Droit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, avec une dotation de 6,420 M€ en autorisations de programme ;
- la construction sous maîtrise d'ouvrage régionale de l'extension du bâtiment dit du Landy 2 au bénéfice du CNAM, inscrite dans le Contrat de Plan 2015-2020, avec une première enveloppe de 1,200 M€ en début d'année qui a permis de financer des travaux préparatoires (confortations de sol par injections) en amont des travaux de construction pour lesquels une seconde affectation de 24,770 M€ a été réalisée à l'automne ;
- le réaménagement du bâtiment des collections de paléontologie et rénovation de la galerie (GPAC) du MNHN pour 3,000 M€ ;
- la restructuration de l'ENVA avec une dotation de 8,000 M€ pour la première phase des travaux des bâtiments Nocard et Chauveau.

Par ailleurs, plusieurs études ont été lancées en 2017 pour un total de 4,425 M€ :

- 0,530 M€ pour les études préalables à la réalisation sous maîtrise d'ouvrage Région du bâtiment universitaire d'enseignement baptisé « première pierre » implanté à Serris pour l'université UPMV ;
- 0,150 M€ pour les études de programmation liées à la construction du nouveau siège pour la COMUE Paris Est et la réhabilitation du site du Bois de l'Etang ;
- 2 M€ pour la restructuration du site Cardinal Lemoine pour la création de l'Institut des Civilisations au Collège de France ;
- 0,110 M€ pour la première tranche puis 0,435 M€ pour la seconde tranche de l'étude pour la création du Campus International de Cergy-Pontoise pour la COMUE Paris Seine ;
- 1 M€ pour les études liées à la construction d'un bâtiment pour l'IUT à Neuville, regroupant toutes les activités IUT de l'UCP, à l'exception de celles de Sarcelles ;
- 0,200 M€ pour l'étude pour la construction d'un Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé (PUIS) à Villejuif pour l'Université Paris Sud.

Enfin, une subvention de 0,467 M€ a été attribuée à l'Université de Paris-Nanterre pour l'acquisition des premiers équipements du bâtiment dédié à la formation continue construits par la Région. Une affectation pour solde de l'opération IUT Pajol de 4 250 € et un protocole d'accord pour la bibliothèque universitaire de Villetaneuse ont également été délibérés ainsi que 0,055 M€ pour des prestations de suivi environnemental après livraison du bâtiment Maison de l'IDF à la CIUP suite aux préconisations de

Programme : Orientation et formations supérieures

0,748 M€ d'autorisations de programme ont été votés en 2017 sur l'ensemble de ce programme, soit un taux d'affectation de 107 %.

Ce niveau d'affectation a été rendu possible par des transferts au sein du budget Enseignement supérieur.

Aucun mandatement n'est attendu en 2017 sur ce programme.

Action : Orientation et formations supérieures

En 2017, **0,395 M€** ont été affectés pour permettre la préparation technique du portail de l'orientation. Ces crédits ont fait l'objet d'un marché avec l'UGAP et d'un travail technique de développements avec la société ATOS. Ce site doit répondre aux meilleurs standards sur le plan technique : robustesse, caractère « full responsive » selon les supports, disponibilité des données, temps d'affichage, interactivité, adaptabilité selon le profil de l'usager. Un entrepôt de données permettra d'alimenter le site de façon automatisée

Résolument orienté « UX Design », il propose à l'utilisateur une expérience utilisateur et une navigation confortable, simple et efficace.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Pour concilier « Smart Région » et « SRESRI » auprès des établissements d'enseignement supérieur, la Région a ouvert pendant l'été un Appel à Manifestation d'Intérêt avec l'ambition d'être un déclencheur au sein des établissements et de contribuer à l'innovation numérique dans les usages, les pratiques, et l'organisation de ces établissements. Les défis sont nombreux pour les établissements du supérieur : évolution des publics, formation tout au long de la vie, co-élaboration et partage des savoirs, personnalisation des parcours, création d'emplois, évolution du métier d'enseignant / formateur, interaction et apprentissage collaboratif, etc.

Il s'agissait par cette initiative à la fois de faciliter la transition numérique des établissements du supérieur en s'appuyant sur des partenariats ouverts vers les entreprises et associations innovantes en matière numérique et de participer à l'animation d'une communauté francilienne des EdTech. Ce premier AMI lancé en 2017 a permis de sélectionner dix projets numériques innovants menés en partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur publics et des entreprises innovantes du secteur des « Edtech » pour une subvention de la Région de 0,353 M€.

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

8,500 M€ ont été affectés au cours de l'année, en faveur des projets de recherche, hors des Domaines d'Intérêt Majeur labellisés en 2016, et dédiés exclusivement aux appels à projets SESAME 2017.

Ce niveau d'exécution a été permis par un transfert de 2,000 M€ issus du budget dédié aux Domaines d'Intérêt Majeur.

La prévision de mandatement est de **14,800 M€** sur ce programme.

Action : Soutien aux équipements de recherche

Un effort financier conséquent a été réalisé en faveur de l'acquisition d'équipements scientifiques afin de maintenir et renforcer la compétitivité et l'excellence de la recherche francilienne.

Ont ainsi été octroyés **8,500 M€** au dispositif SESAME et représentant dix thématiques de recherche et retenus par un jury scientifique. Sa dotation a ainsi augmenté de +55 % par rapport à 2016 (5,500 M€) permettant l'achat de vingt-et-un équipements scientifiques sur les trente-cinq projets déposés issus des deux appels à projets organisés en 2017. La particularité en 2017 a été d'une part de s'appuyer sur les COMUE pour pré-sélectionner les projets des établissements et d'autre part, d'apporter un soutien particulier aux recherches innovantes dans le domaine de la santé, via un appel à projets spécifique.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

17,341 M€ ont été affectés en faveur des projets d'investissement d'une partie des DIM labellisés DIM 2016 et du GIP Genopole, soit 86 % du budget alloué, avec néanmoins une augmentation de +22 % par rapport à 2016.

La prévision de mandatement est de **35,850 M€** sur ce programme.

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Une enveloppe de **11,741 M€** a en premier lieu été mobilisée sur cette action, afin que des équipements scientifiques et des projets de recherche puissent être mis en place par les acteurs scientifiques impliqués dans huit des neuf Domaines d'Intérêt Majeur labellisés fin 2016 sur la période 2017-2020. En effet, les quatre DIM émergents ne peuvent bénéficier de budget d'investissement sur la période 2017-2018 et le DIM Math'innov n'a fait aucune demande de financement d'équipements.

Cinq d'entre eux ont bénéficié d'une enveloppe de 1,500 M€ (Matériaux anciens et patrimoniaux (MAP), Science et ingénierie pour les technologies quantiques (SIRTEQ), Sciences des solides poreux (Respore), Thérapie génique, Technologies innovantes pour les Sciences de la Vie (ELICIT), les trois autres ayant bénéficié d'enveloppes différentes, 0,241 M€ pour Islam en Ile de France : histoire, culture et société (PhasIF), 1,800 M€ pour Astrophysique et les conditions d'apparition de la vie (ACAV+) et 2,200 M€ pour Santé humaine et santé animale (1Health)).

Le budget dédié est de +2 % supérieur à celui octroyé en 2016 aux seize précédents DIM labellisés.

Cette enveloppe a permis également d'apporter une participation régionale de **5,600 M€** au programme d'investissement 2017 du groupement d'intérêt public (GIP) Genopole, soit un budget plus de deux fois supérieur à celui de 2016 (2,700 M€), en raison du désengagement du Département de l'Essonne suite à l'application de la loi NOTRe et des nouvelles compétences des collectivités. Le financement de la Région a permis à la fois à l'acquisition d'équipements pour les laboratoires du site et la réalisation de

travaux d'aménagement de locaux facilitant l'accueil d'entreprises liées aux biotechnologies.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,100 M€** a été mobilisée pour le soutien en investissement, complémentaire du soutien en fonctionnement, de dix-huit des trente-trois projets de diffusion de la culture scientifique retenus à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets.

La prévision de mandatement s'élève à **0,120 M€**.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Pour ce nouveau programme, **4,560 M€** ont été affectés pour développer les collaborations entre laboratoires et entreprises et favoriser la valorisation de la recherche en vue de la création d'entreprises.

La prévision de mandatement s'élève à **0,230 M€** sur ce programme.

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Dans le cadre de cette nouvelle action, une subvention de **0,500 M€** a été accordée à l'université de Cergy Pontoise pour compléter l'équipement du réseau de plateformes Cosmetomique qui rassemble les plateformes PEPLAB, COSMETOMIC et LASERINNOV. Ouvert aux entreprises, ce réseau de plateformes facilitera les partenariats et les prestations avec les laboratoires académiques du territoire.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

L'enveloppe a été réalisée à hauteur de **4,060 M€** en autorisations de programme, à comparer au 1,000 M€ inscrit au BP 2017. Cela a ainsi permis de répondre à la forte demande de création, sur les campus d'enseignement supérieur et de recherche, d'espaces de travail collaboratif. Les établissements et les étudiants s'inscrivent en effet de plus en plus dans une démarche d'entrepreneuriat, de création d'entreprises et de partenariat avec les entreprises.

Les montants alloués ont donc permis de soutenir les cinq opérations d'envergure suivantes :

- le « 503 » de l'Institut d'Optique (Palaiseau), pour la rénovation et la création d'espaces dédiés aux étudiants-entrepreneurs et aux entrepreneurs du Centre Entrepreneurial de cet établissement ;
- la « Halle TER » de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers (Paris XIII), pour l'agrandissement de l'incubateur, la création d'un espace de coworking et d'espaces de rencontres, l'accueil du laboratoire PIMM ;
- le Centre « MEARY » - Institut de Recherche Translationnelle en Onco - Hématologie et Biothérapies (Paris X) pour la création de deux laboratoires et d'espaces d'accueil pour les entreprises dans l'enceinte de l'Hôpital Saint- Louis ;
- deux opérations du CEA List sur le site de Palaiseau, avec d'une part un soutien pour la création du Design Center, du CoFab et d'un Show Room, et d'autre part, la phase de préfiguration du projet DIGIHALL (ex DIGITEC) pour lequel la Région a financé le concours d'architecture.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2017

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2017	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		8,430	8,468	8,970
	HP	8,430	8,468	8,970
	PJ			9,307
	CP			
	PR			
Recherche		18,290	19,837	21,490
	HP	18,290	19,837	21,290
	PJ			0,200
	CP			25,442
	PR			0,150
TOTAL		26,720	28,305	30,460
	HP	26,720	28,305	30,260
	PJ			0,200
	CP			34,749
	PR			0,150

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2017	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	8,430	8,468	8,970	9,307
23 - Enseignement supérieur	8,430	8,468	8,970	9,307
Actions en faveur de la mobilité internationale				
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,500	3,183	3,870	3,972
Accueil des étudiants étrangers			0,170	0,230
Aide aux projets de coopération internationale des établissements			0,050	0,072
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	4,700	5,069	4,870	5,305
<i>HP23-008</i>				
Soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires			0,250	0,050
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	4,700	5,069	4,620	5,255
Orientation et formations supérieures	0,230	0,216	0,230	0,030
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	0,230	0,216	0,230	0,030
TOTAL	8,430	8,468	8,970	9,307
HP	8,430	8,468	8,970	9,307

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2017	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2017	Prévision de consommation au 31/12
			M €	M €
939 - Action économique	18,290	19,837	21,490	25,592
92 - Recherche et innovation	18,290	19,837	21,490	25,592
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	1,300	3,723	1,860	3,070
HP92-001	1,300	3,723	1,660	3,000
PJ92-001			0,200	0,070
Soutien aux pôles territoriaux	0,500	0,500	0,300	0,780
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	0,800	3,213	1,400	2,210
Soutien aux coopérations scientifiques		0,010	0,160	0,080
Evaluations, études, actions support	0,060	0,050	0,060	0,040
HP92-003				
Conseil scientifique régional	0,015	0,005	0,020	0,005
Evaluations, études, actions support	0,045	0,045	0,040	0,035
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	14,790	14,347	17,730	20,600
HP92-006				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	14,790	14,347	17,730	20,600
Soutien au dialogue sciences- société	0,650	0,650	0,350	1,580
HP92-007	0,650	0,650	0,350	1,500
PJ92-007				0,080
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,650	0,650	0,350	0,680
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)				0,900
Soutien aux pôles de compétitivité				0,002
HP92-005				
Gouvernance des pôles de compétitivité				0,002
Soutien aux transferts de technologie	1,490	1,067	1,490	0,300
HP92-008				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	1,490	1,067	1,490	0,300
TOTAL	18,290	19,837	21,490	25,592
HP	18,290	19,837	21,290	25,442
PJ			0,200	0,150

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Une enveloppe de **3,183 M€** a été affectée en 2017 pour soutenir la mobilité. L'intégralité des crédits n'a pu être mobilisée car une partie a été utilisée pour financer la très forte montée en charge des dispositifs d'aide aux étudiants.

3,972 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur ce programme.

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

Une enveloppe de **2,852 M€** a été affectée pour l'aide à la mobilité internationale des étudiants en universités, grands établissements et écoles pour soutenir les projets portés par 95 établissements dont quatorze sont des nouveaux projets. Une enveloppe d'un montant de **0,168 M€** a également été engagée permettant à 53 doctorants d'effectuer des travaux de recherche en sciences humaines et sociales à l'étranger, ainsi qu'un montant de **0,164 M€** pour favoriser les séjours à l'étranger de 324 étudiants en STS.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Une enveloppe de **5,069 M€** a été affectée en 2017 sur ce programme, soit un taux d'exécution de 114% lié à la montée en charge de l'aide au mérite et du soutien au DAEU mais également aux très bons résultats de l'appel à candidature sur les cordées de la réussite.

Ce niveau d'exécution a été rendu possible via des transferts sur le programme.

5,305 M€ devraient être mandatés sur ce programme.

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

L'aide régionale au mérite a bénéficié d'une affectation de **3,624 M€** (dont 0,100 M€ relatifs aux frais de gestion) pour financer la deuxième année de la promotion 2016 constituée de 2 518 étudiants méritants et l'attribution de l'aide réévaluée à 1 000 € pour les étudiants ayant eu leur bac avec mention très bien en juin 2017. **0,750 M€** ont également été consacrés au soutien au passage du DAEU – diplôme d'accès aux études universitaires- ce qui devrait permettre d'accompagner environ 750 étudiants soit 200 de plus qu'en 2016 avec une aide également réévaluée à 1 000 €.

Une enveloppe de **0,695 M€** aura été consacrée par la Région en 2017 pour soutenir trente-sept cordées de la réussite dont vingt-quatre nouvelles et treize renouvellements. Pour cette année scolaire, 16 243 lycéens (issus de 202 lycées franciliens) auront ainsi bénéficié d'un accompagnement au lieu de 3 275 jusqu'alors (issus de 138 lycées). Le nombre de bénéficiaires a ainsi été multiplié par cinq en un an. De plus, une dizaine de lycées auront pour la première fois tenu le rôle de têtes de cordée et il faut souligner qu'il s'agit essentiellement de lycées professionnels. Trois nouvelles universités (Paris Descartes, UPEC et Evry) auront également rejoint le dispositif régional. Enfin, quelques cordées commencent à émerger dans les territoires ruraux.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

Des affectations à hauteur de **0,216 M€** ont été votées en 2017 pour des travaux de préparation du portail de l'orientation (achat de données ONISEP, données sur l'offre de formation supérieure à destination des entreprises, production et animation éditoriale : production de contenus écrits, de reportages photos, de vidéos, référencement et visibilité du site, etc.).

0,300 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

3,723 M€ ont été affectés sur ce programme, soit +2,423 M€ par rapport au budget primitif 2017.

Action : Soutien aux pôles territoriaux

0,500 M€ ont été affectés en faveur du soutien à l'accueil des chercheurs étrangers porté par ACC&SS Paris-Île-de-France qui intègre quatre centres de mobilité franciliens (Paris-Jourdan, Paris-Nord, Paris-Sud et Marne-la-Vallée) et deux antennes locales (Évry et Créteil).

0,780 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

3,213 M€ ont été mobilisés sur cette action qui sont répartis comme suit :

- 0,760 M€ pour le financement à 100 % par la Région de quatre "Chaires d'excellence". Ces chaires d'excellence ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité scientifiques internationales de la Région Île-de-France ;
- 2,453 M€ pour le financement de vingt-quatre allocations de recherche doctorales sur la thématique de la Santé, représentant pour chaque allocataire 2 700 € bruts par mois de salaire pendant les trente-six mois maximum de leur thèse.

2,210 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

0,010 M€ ont été attribués à l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida (ANRS), afin de favoriser la participation de vingt jeunes chercheurs franciliens à la 9^{ème} conférence HIV Science appelée IAS 2017, organisée conjointement avec l'International AIDS Society (IAS) à Paris en juillet 2017.

0,080 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Evaluations, études, actions support

Action : Conseil scientifique régional

Une enveloppe de 0,005 M€ a été affectée pour permettre le fonctionnement du nouveau Conseil scientifique régional, en particulier pour accompagner la mobilisation de ses vingt membres sur la procédure de labellisation des nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur (DIM), mais aussi pour contribuer à l'évaluation des dispositifs et soutiens que la Région apporte aux communautés scientifiques.

Le même niveau de crédits de paiement devrait être mandaté en 2017.

Action : Evaluations, études, actions support

0,045 M€ ont été affectés sur cette action pour financer notamment des actions de communication et d'achat de visibilité comme la présence de la Région au salon APB organisé par l'AEF.

0,035 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Une enveloppe de **14,347 M€** (97% du BP) a été mobilisée afin de soutenir en fonctionnement, à hauteur de :

- 9,680 M€, les treize nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés sur la période 2017-2020. Le soutien de la Région porte sur des allocations de recherche (doctorales et postdoctorales), des colloques scientifiques, etc ;
- 4,667 M€ le fonctionnement du GIP Genopole, soit 2,600 M€ de plus qu'en 2016, correspondant au financement en 2016 du Département de l'Essonne au GIP. Suite à la loi NOTRe et à la nouvelle répartition des compétences entre collectivités, le Département a dû se désengager du financement du GIP Genopole.

20,600 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

0,650 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2017 sur ce programme.

1,580 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,650 M€** en autorisations d'engagement a été mobilisée sur cette action, d'une part pour le lancement d'un appel à projets auprès des acteurs franciliens de la culture scientifique et technique, destiné à financer des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique auprès de tous les publics, en particulier les scolaires.

Soixante-neuf projets éligibles ont été reçus par la Région et soumis au comité de sélection qui a émis un avis favorable pour la réalisation des trente-trois projets pour un montant de financement total de 0,450 M€ en fonctionnement.

Par ailleurs, cette enveloppe a aussi permis de financer pour la dernière année le projet « Questions de Sciences, Enjeux Citoyens » (QSEC²) dont l'ambition était de développer et disséminer sur l'ensemble du territoire francilien, des expositions collaboratives afin d'explorer la thématique scientifique des "mobilités".

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

2 278 € de crédits de paiement ont été mandatés sur ce programme. Ils correspondent à des restes à mandater pour la gouvernance des pôles de compétitivité.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

1,067 M€ ont été mobilisés sur cette action, répartis comme suit :

- plusieurs programmes en faveur de l'entrepreneuriat étudiant ont ainsi été initiés en 2017 : Prix Tremplin PEPITE Ile-de-France, PEPITE Starter à Station F, « bourses PEPITE Ile-de-France » et une opération a été renouvelée, Les Entrepreneuriales Ile-de-France. Ces projets ont été financés à hauteur de 0,437 M€ ;
- Optics Valley a reçu une subvention de 0,590 M€ dont 0,290 M€ à titre exceptionnel suite au désistement du département de l'Essonne, afin d'animer le réseau de l'optique et de la photonique francilienne ;

- dans l'objectif de montage d'un projet européen de grande ampleur de l'Institut Européen de Technologie « EIT », le pôle de compétitivité Mov'eo a bénéficié d'une aide de 0,040 M€ pour coordonner le programme U-MOVE relatif à la mobilité.

0,300 M€ devraient être mandatés sur cette action.

